

## Actes 15,1-29

Les Actes des apôtres sont le récit des premiers temps de l'église chrétienne. Les difficultés des disciples mais aussi l'élan qui les porte, et le texte proposé ce matin à notre méditation est riche d'enseignements divers pour l'aujourd'hui de nos vies d'église.

Le premier serait plutôt un constat et pourrait s'intituler « nihil novi sub sole » ou, dit dans le langage courant, « rien de nouveau sous le soleil », car nous ne savons que trop que les questions religieuses sont prétexte à conflits, conflits parfois violents. Et c'est ce qui aurait pu arriver ici, dans cet épisode relaté dans les *Actes des apôtres*. Pourtant ce n'est pas le cas puisque cet épisode nous offre au contraire l'exemple d'un débat parfois vif, tendu, mais qui trouve une résolution heureuse et semble-t-il unanime. C'est aussi un modèle de sagesse et d'ouverture.

De quoi s'agit-il ? Eh bien nous sommes ici au tout début de ce qui ne s'appelle pas encore le christianisme. Après la Pentecôte, la Bonne Nouvelle du Christ se répand par le témoignage des disciples de Jésus et de convertis qui se multiplient. L'évangélisation touche de plus en plus de non-juifs et les choses vont vite, trop vite pour ceux qui voudraient s'en tenir aux prescriptions anciennes, à la loi de Moïse, et peut-être aussi rester dans l'entre-soi d'un groupe homogène et du peuple élu. Certains se sentent un peu débordés, dépossédés de leur autorité... et l'épisode, relaté au début de notre passage et qui a lieu à Antioche en Syrie, est significatif de cette tentative de réguler, voire de freiner les choses : quelques hommes venus de Judée présentent la circoncision comme condition du salut « Vous **ne pouvez pas** être sauvés **si** vous ne vous faites pas circoncire comme la loi de Moïse l'ordonne ». Cette affirmation provoque une violente discussion entre ces hommes d'un côté, Paul et Barnabas de l'autre. Et oui, déjà peut-être un conflit, déjà peut-être des anathèmes, des exclusions potentielles, des distinguos entre vrais et faux croyants, entre ceux qui peuvent être sauvés et ceux qui ne le peuvent pas. Nihil novi sub sole, rien de nouveau sous le soleil.

Mais face à cette intransigeance, face à cette rigueur qui délimite et conditionne, l'esprit souffle et ouvre un espace neuf. Ce n'est pas un souffle qui balaie et détruit tout sur son passage, qui fait table rase du passé, qui

méprise la contestation. Car, après tout, cette partie des juifs qui réclame que les nouveaux convertis se fassent circoncire, cette partie est fidèle et respectueuse de la loi de Moïse. Or l'église d'Antioche, comme toutes les premières églises chrétiennes, est fondée par des juifs et c'est pourquoi elle prend la chose au sérieux et décide d'envoyer une délégation à Jérusalem pour débattre de cette affaire. 450 kms entre Antioche et Jérusalem ce n'est pas rien à l'époque et renvoyer le débat à Jérusalem, cela témoigne de l'ampleur de la question et des problèmes internes qu'elle pose à cette jeune église! A Jérusalem, apôtres et anciens se réunissent, discutent et écoutent les interventions successives de Pierre, Barnabas, Paul et Jacques. Et de ce débat sort une résolution : « les apôtres et les anciens de Jérusalem avec toute l'Eglise » décident d'envoyer à leur tour à l'église d'Antioche une délégation chargée d'une lettre. Or cette lettre témoigne à la fois d'un souci du respect de la règle de Moïse (observer certaines prescriptions éthiques ou alimentaires comme celle de ne pas consommer la viandes des bêtes sacrifiées aux idoles) mais elle témoigne aussi du souci d'alléger les règles trop lourdes de cette loi, comme la circoncision, pour ne pas, comme le dit notre passage, « accumuler les obstacles devant ceux des païens qui se tournent vers Dieu ». On pourrait parler de compromis, voir dans cette décision le côté un peu tiède de qui ménage la chèvre et le chou, mais c'est un compromis qui gère une crise : l'ouverture et le discernement semblent bien avoir présidé à cette rencontre.

Cette assemblée qui se tient à Jérusalem en l'an 49 de notre ère, soit une petite vingtaine d'années après la mort de Jésus est le tout premier synode- on parle parfois du « synode de Jérusalem »- et il mérite bien son nom : faire « route ensemble » – sens du mot synode – c'est bien ce que cette église primitive cherche à réaliser. Il s'agit en effet de maintenir l'unité de l'Eglise avec déjà ses courants divers, ses fidèles issus du judaïsme et du paganisme, en conjuguant le respect de la loi de Moïse et l'enseignement du Christ. Unité dans la diversité, telle est toujours un des fondements de notre église protestante unie qui a validé ce précepte en associant, il y a 4 ans, l'église réformée et l'église évangélique luthérienne. Mais c'est aussi cet esprit qu'entendent soutenir les églises, œuvres et mouvements qui ont signé la charte de la Fédération protestante de France à sa création en 1905 : on peut le vérifier dans le préambule de cette charte où on lit « Sachant que l'unité dans la diversité reconnue est un témoignage original et nécessaire dans l'Eglise universelle

comme dans la société, nous voulons l'affermir et l'approfondir entre nous. » L'esprit de conciliation qui inspire le synode de Jérusalem en 49 ap.J.C permet déjà de continuer à cheminer ensemble et d'avancer dans la voie du témoignage.

Mais outre cet esprit d'ouverture, on est frappé de la vie, du mouvement joyeux, qui porte Paul et Barnabas, Pierre et Jacques. Cette vie, cette joie sont si profondes qu'elles se communiquent au sein des communautés nouvelles « Ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, en racontant comment les non-Juifs s'étaient tournés vers le Seigneur : cette nouvelle causait une grande joie à tous les frères ». De même « quand ils arrivèrent à Jérusalem, ils furent accueillis par l'Eglise, les apôtres et les anciens, et ils leur racontèrent tout ce que Dieu avait réalisé par eux ». On perçoit dans cette répétition du verbe « raconter » à la fois la joie que provoquent ces récits chez leurs auditeurs et celle que Paul et Barnabas ont de raconter. Et cette joie, c'est celle d'être les instruments de Dieu, celle d'être au service d'une parole de libération, d'une parole qui sauve tous ceux qui croient et fait d'eux des frères.

Car, comme le rappelle Pierre, Dieu reçoit tous ceux qui croient en lui et ne fait pas de différence entre eux. Et ce statut d'égalité devant le Seigneur interdit à quiconque d'en confisquer la parole, de s'en attribuer l'autorité et de s'en faire le seul interprète. « Pourquoi défiez-vous Dieu ? » demande Pierre à ceux qui posent des conditions autres que la foi au salut des nouveaux convertis.

Chacun de nous est parfois tenté d'imposer son point de vue à tel ou tel autre protestant qui ne le partage pas. Faut-il chanter des psaumes, des cantiques du Réveil ou des créations plus modernes ? Faut-il baptiser les enfants petits ? Faut-il accepter les enfants à la communion ? Une femme peut-elle exercer le ministère pastoral ??? Il y en a des points d'achoppement, des petits ou des plus importants à l'intérieur de notre église et ceci de tout temps. Il en va de même des réformés à l'égard des baptistes, des pentecôtistes ou vice versa...On voudrait que tous aient la même façon de comprendre la Bible ou la même façon de vivre sa foi. On a toujours du mal à accepter le pluralisme. Mais personne n'est le dépositaire exclusif de la parole de Dieu, de cette parole qui nous dépasse tous. Or nous n'avons pas à prendre la place de Dieu, à déterminer ce qui seul est juste, ou à juger de la foi des autres.

Ce que le Seigneur nous invite à faire est d'abord de nous laisser emplir de son Esprit, un esprit de bienveillance, un esprit de confiance, et à accueillir pour faire route ensemble ceux qui frappent à notre porte. L'esprit est ce souffle qui nous invite à ouvrir nos cœurs et notre intelligence. Respecter la loi bien-sûr quand la loi est faite pour le bien de l'homme et pour l'amour du prochain. Mais le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat nous dit Jésus et quand un maître de la loi lui demande ce qu'il doit faire pour recevoir la vie éternelle, Jésus l'invite à formuler ce que dit la loi. L'homme rappelle alors ces deux commandements essentiels et qui n'en font qu'un « Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence » et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Notre texte des *Actes des apôtres* nous montre le danger potentiel d'une pratique religieuse qui ne serait plus centrée sur cet essentiel. Car la loi n'est pas faite pour désunir ou pour asservir. Dieu nous donne une loi d'amour et sa grâce nous libère et nous rend responsables. Alors, demandons à l'Esprit de nous guider dans nos décisions pour que sa Parole soit vraiment pour nous Parole de Vie et non anathème mortifère, et pour que nos églises puissent communier dans l'unité avec toutes leurs diversités.

Amen